



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2020363-0001

Signé par

Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir

le 28 décembre 2020

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir
DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de la Légalité et des Elections**

Arrêté préfectoral portant dissolution du syndicat intercommunal du parc et de la piscine des Vauroux

Arrêté préfectoral portant dissolution du syndicat intercommunal du parc et de la piscine des Vauroux

**La Préfète d'Eure-et-Loir,
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-19, L.5211-25-1 et L.5212-33 ;

Vu l'arrêté de la Préfète d'Eure-et-Loir n° 60/2020 du 12 novembre 2020 portant délégation de signature au profit de Monsieur Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2007-0249 du 2 mars 2007 modifié portant création du syndicat intercommunal du parc et de la piscine des Vauroux ;

Vu la délibération de la communauté d'agglomération Chartres Métropole n° CC2020/141 du 17 décembre 2020 reconnaissant d'intérêt communautaire « la gestion de la piscine des Vauroux et son parc » ;

ARRETE :

article 1^{er} : A compter du 1^{er} janvier 2021, la communauté d'agglomération Chartres Métropole est substituée de plein droit aux communes de Lucé et de Mainvilliers au sein du syndicat intercommunal du parc et de la piscine des Vauroux.

article 2 : Le syndicat intercommunal du parc et de la piscine des Vauroux, ne comptant plus qu'un seul membre, est dissous.

article 3 : L'ensemble de l'actif et du passif est transféré à la communauté d'agglomération Chartres Métropole.

article 4 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir et Monsieur le Directeur départemental des finances publiques d'Eure-et-Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Chartres, le 28 décembre 2020

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général



Adrien BAYLE